

ANNEXE 1.3 LE CONCEPT DE "RÔLE"

1.5.2 La notion de rôle en psychologie sociale

Extrait d'une thèse de doctora en Sciences du langage: *Agir d'usage et agir d'apprentissage en didactique des langues-cultures étrangères : enjeux conceptuels, évolution historique et construction d'une nouvelle perspective actionnelle* (2013)

1.5.2.1 Définitions

Le rôle par son caractère polysémique renvoie à plusieurs définitions. Anne-Marie Rocheblave-Spenle synthétise les différentes définitions rattachées à cette notion :

1. *Le rôle dans le sens du personnage représenté par l'acteur. Il s'agit là d'une signification très ancienne et très courante à laquelle se rattachent plusieurs des sens suivants.*
2. *Le rôle dans le sens d'un masque, d'une attitude. Ce sens de masque dérive évidemment de celui que nous venons d'envisager. Il caractérise un aspect inauthentique sous lequel se présente un individu [...].*
3. *Le rôle dans le sens d'une fonction [...].*
4. *Ce sens de fonction apparaît également dans une autre signification courante de ce terme, celle de « rôle social » (le rôle du professeur, le rôle du chef) qui équivaut sensiblement à l'acceptation sociologique ; elle porte cependant aussi la marque du rôle de théâtre, puisque le rôle social ne désigne pas l'individu dans sa totalité, mais l'un de ses aspects, plus ou moins conformes à ses aspirations profondes, et activé dans une situation déterminée (ROCHEBLAVE-SPENLE, 1966 : 104).*

1.5.2.2 Historique de la notion de rôle

Les précurseurs

Anne-Marie ROCHEBLAVE-SPENLE dans son ouvrage *La notion de rôle en psychologie sociale* (1969) propose l'historique de cette notion en psychologie sociale. Elle évoque l'influence des précurseurs américains tels que James, Baldwin, Royce, Lumpkin.

Pour James¹² (1890, *cité par* ROCHEBLAVE-SPENLE, 1969 : 9-10), le « moi social » ou « soi social » est constitué par la connaissance et les opinions que les autres ont de nous. Nous possédons autant de « sois sociaux » qu'il existe de groupes auxquels nous appartenons. James envisage le problème du point de vue du groupe, sous une forme qui préfigure très nettement la théorie du rôle, en particulier les prescriptions de rôle et les actions de rôle. Il évoque les exigences du groupe vis-à-vis d'un individu occupant un rang particulier (l'enseignant par exemple), du code

¹² JAMES W. (1890). Principles of Psychology.

prescrivant « ce qui se fait » et « ce qui ne se fait pas », la conformité de l'individu avec ces exigences détermine sa réputation ou son honneur.

Baldwin (*cité par* ROCHEBLAVE-SPENLE, 1969 : 11-13) dans la lignée de Dewey, part essentiellement de problèmes concrets de l'évolution de la personnalité et fonde ses théories sur l'observation directe de l'enfant¹³. Selon lui, l'enfant se développe grâce à l'imitation. L'individu peut s'imiter lui-même et manifester à l'égard de soi les actions qu'il dirigeait auparavant vers autrui, ce qu'on appellerait « jouer envers soi-même le rôle joué par autrui » (ROCHEBLAVE-SPENLE, 1969 : 11). Baldwin aborde également d'autres thèmes, qui seront repris entre autres par Mead comme la fonction sociale du jeu et sa signification de « faire semblant ».

Royce¹⁴, philosophe idéaliste américain, s'intéressa, tout comme Baldwin aux aspects sociaux de la personnalité.

Il exerça une grande influence sur Bloch (1934)¹⁵, qui emprunta à un de ses ouvrages le concept de « loyalisme », qui désigne le processus par lequel un sujet identifie son intérêt avec celui du groupe. Le « loyalisme » comprendrait en quelque sorte l'aspect affectif du rôle, terme qu'emploie également Bloch pour désigner les réalisations partielles de ces " loyalismes " (ROCHEBLAVE-SPENLE, 1969 : 14).

Nous voyons apparaître alors la dimension affective du rôle. Le sujet s'identifie constamment au groupe.

Selon MORGAN (1929), l'individu devient une personne, c'est-à-dire le représentant d'un type social, lorsqu'il joue un rôle, tel que celui d'homme d'état ou d'architecte, le reliant à d'autres rôles, tout comme l'acteur au théâtre, qui incarne, au-delà de son personnage, un certain type social. D'autre part, à côté de ce premier sens, nous trouvons également ce terme de rôle dans une perspective plus naturaliste, chez le behavioriste Park, qui assimile le rôle à une fonction et définit déjà la personnalité comme " la source et l'organisation des traits qui déterminent le rôle de l'individu dans le groupe ". (PARK & BURGESS, 1924, cité dans ROSES¹⁶ : 116) (ROCHEBLAVE-SPENLE, 1969 : 15).

¹³ BALDWIN J.-M. (1891). *Handbook of psychology*, London : MacMillan.

¹⁴ ROYCE J. (1900). *The world and the individual*, London : MacMillan.

¹⁵ BLOC H.-A (1934). *The concept of our changing loyalties*, New York.

¹⁶ ROSES A.-M (1951). *The adequacy of women's expectations for adult role*, Soc. Forces, USA pp. 69-77.

Du côté des précurseurs français, Rocheblave-Spenlé évoque entre autres l'influence des ouvrages de Bergson, Durkheim, Blondel¹⁷ et Janet. Bergson en parlant du moi social, souligne son caractère de représentant de la société en nous. Il analyse les rapports de la conscience morale avec ce moi social. Durkheim utilise le terme de fonction pour parler des rôles, « ceci correspond à une forme de pensée très répandue à cette époque, qui fait appel à des modèles physicalistes pour décrire la réalité. Le terme de rôle sous-entend davantage une conception personnaliste de la réalité sociale, puisqu'il y introduit la notion d'acteur individuel » (ROCHEBLAVE-SPENLE, 1969 : 21). Quant à Binet, il utilise le terme de rôle dans une perspective d'étude de l'individu. Il réunit plusieurs écoliers en groupes, et leur fait subir certaines épreuves. Dans ces groupes destinés à accomplir des tâches précises, celles-ci se répartissent entre les membres de façon bien définie ; l'un en devient le « leader », l'autre assume les fonctions de président, un autre encore se contente de suivre passivement. « Les enfants formant un groupe prennent dans ce groupe une position, une fonction bien définie, qu'ils conservent ensuite ; le groupe s'organise, une hiérarchie se dessine » (BINET, 1900 : 342)¹⁸ [...] » (BINET citée par ROCHEBLAVE-SPENLE, 1966 : 22). Binet évoque alors la formation d'un groupe « orienté vers les tâches », la répartition de celles-ci entre les individus et la naissance de positions de rôles qui resteront relativement constants au cours de l'action. Cette conception est très intéressante pour la DLCE, notamment en ce qui concerne le travail de groupe et les relations que les apprenants d'un même groupe peuvent constituer en vue de l'accomplissement d'une tâche donnée.

Terminons ce bref historique des précurseurs français de la notion de rôle par Janet qui présente le rôle comme un acte social d'imitation. Ce qui l'intéresse principalement dans ces conduites n'est pas leur caractère de copie ; il ne considère pas la situation d'imitation comme une situation à sens unique, dans laquelle un individu calque la conduite de l'autre. Pour lui, l'imitation se place dans le contexte d'une interaction sociale réciproque entre celui qui imite et celui qui est imité ; elle est faite « d'une action et d'une réaction réciproques qui modifient l'acte lui-même » (1935 : 73), la conduite de chacun étant influencée par celle de l'autre.

¹⁷ Je reviens de manière plus approfondie sur les théories développées par Blondel dans la conclusion de la deuxième partie de cette thèse, pages 186-189.

¹⁸ BINET A. (1900). *La suggestibilité*, Paris : Schleicher Frères.

Les premiers théoriciens du rôle : Mead, Linton, Moreno, Newcomb, Parsons

G.-H Mead est considéré, à juste titre, comme le père fondateur de la théorie du rôle. Il s'appuie sur les travaux de James, Baldwin et Royce, en centrant ses théories autour du concept de « processus social » ou d' « acte social ». « Celui-ci n'est pas constitué par l'action d'un seul individu mais se répartit entre plusieurs personnes, et représente par conséquent une unité d'interaction » (ROCHEBLAVE-SPENLE, 1969 : 44).

Linton élargit les conceptions de G.-H Mead. Pour lui, les individus ne sont pas unis seulement par les rôles interdépendants qu'ils jouent, mais également par les valeurs communes qui les déterminent.

[Linton] rattache plus nettement le rôle au modèle culturel réel, c'est-à-dire à une " série limitée de variations à l'intérieur de laquelle le comportement de l'individu sera effectif " (1954 : 201)¹⁹, et non au modèle culturel construit, c'est-à-dire à un seul comportement invariablement prescrit à toute personne occupant un statut déterminé. Cela explique que différents individus peuvent jouer un même rôle, même si leur comportement n'est pas absolument identique. Ainsi le rôle du père n'exige pas une conduite unique, rigide et fixée jusque dans ses moindres détails, mais tolère de larges variations, ce qui permettra à l'individu de choisir, parmi toutes ces attitudes permises, celle qui paraît la plus conforme à son tempérament. Ici Linton tient compte des besoins et motivations individuels, de l'adaptation de l'individu à son rôle, de l'interprétation qu'il en donne. Il caractérise les déviations systématiques d'un même individu dans toute une série de rôles comme son « style » personnel. Les actions manifestes et observables apparaissent donc comme un compromis entre le modèle culturel et la personnalité de l'acteur (ROCHEBLAVE-SPENLE, 1966 : 64).

Pour Moreno²⁰, « le rôle est une expérience interpersonnelle » (1946 : 184 cité par ROCHEBLAVE-SPENLE, 1966 : 71) et nécessite plusieurs acteurs ; à ce niveau interactionnel, il constitue donc une conduite double, un stimulus en même temps qu'une réponse, et il conditionne deux conduites alternatives chez l'individu, « percevoir un rôle », c'est-à-dire identifier le stimulus, et y répondre, « en jouant un rôle ». « En plus des facteurs prévisibles, dus à la connaissance préalable des rôles sociaux joués et à leur perception, cette interaction comporte également des

¹⁹ LINTON R. (1954). *The tree of culture*, New York : Alfred A. Knopf.

²⁰ J.L. MORENO (1946) *Psychodrame*, Volume I, New-York, Beacon House, 429 p.

éléments imprévisibles, introduits par la spontanéité des partenaires en présence » (ROCHEBLAVE-SPENLE, 1966 : 71).

Newcomb n'aborde pas la notion de rôle par l'intermédiaire du groupe, mais par celui de l'interaction et de la communication. Pour lui, le cadre de référence permettant aux individus de communiquer des significations partagées ne doit pas être recherché dans l'interaction elle-même, mais se fonde dans le groupe dont ceux-ci font partie (*Id.* : 75).

L'éventail des rôles

Anne-Marie ROCHEBLAVE-SPENLE (1966 : 206-236) fait la liste puis l'analyse des différents rôles sociaux existants, elle distingue trois grands types de rôle, les rôles institutionnels et les rôles de groupes restreints et les rôles personnels, eux-mêmes constitués de différentes catégories :

Les rôles institutionnels sont constitués de huit catégories de rôles :

Les rôles de société globale (la société globale dicte à tous ses membres des attitudes fondamentales communes, cette catégorie de rôle relève du stéréotype), les rôles biosociaux (catégorie de rôles fondés sur des facteurs biologiques), les rôles des âges et de sexe, la couleur de la peau, les rôles de classe sociale, les rôles professionnels, les rôles d'association (rôles formés au sein d'un groupe dans une structure non-contraignante), et les rôles familiaux.

Les rôles de groupes restreints sont constitués de deux catégories : les rôles de membres et les rôles de chefs.

Quant aux rôles personnels (1966 : 235), ils désignent principalement des modèles personnels présentés par les médias. « Le culte des vedettes et des stars (MORIN, 1957 : 94)²¹, des héros et « durs » masculins, rend ces rôles prestigieux et conduit les individus à essayer de les jouer dans leur propre vie. À côté de ces modèles de comportements secrétés par une certaine société, nous trouvons également des rôles plus personnels, propres à un individu particulier » (ROCHEBLAVE-SPENLE, 1966 : 236).

²¹ MORIN E. (1957), *Les stars*, Paris : Editions du Seuil, 183 p.

Chaque type de rôle correspond à des attentes entre membres d'un même groupe, c'est ce que l'on appelle « l'expectation de rôle ».

L'expectation de rôle

On peut définir l'expectation de rôle comme « une structure cognitive que l'individu infère du point de vue du stimulus de ses relations antérieures avec d'autres personnes dont le comportement offrait une certaine constance, et du point de vue de la réponse, de sa tendance à associer certaines descriptions d'actions et de qualités à la dénomination correspondant à une position sociale déterminée. Un *rôle* est défini comme étant le contenu commun des expectations de rôle des membres d'un groupe social [...]. » (T.R. SARBIN & D.S JONES « une analyse expérimentale du comportement de rôle » dans LEVY, 1965 : 93-94). Cette notion est très intéressante du point de vue de l'étude de la co-action. Quand j'agis, j'agis en fonction de mon cadre de référence mais aussi en fonction des attentes d'autrui, de ce qu'il attend du rôle que je dois jouer. Dans ce cas, deux phénomènes peuvent être constatés :

- l'adéquation de mon agir aux attentes de l'autre ;
- le décalage (ou inadéquation) de mon agir et de l'attente de l'autre.

Dans le premier cas, il y a adéquation soit de manière « naturelle », soit parce que j'ai su et j'ai pu ajuster mon agir en fonction de l'autre et inversement.

Dans le second cas de figure, ce décalage ou cette inadéquation va faire naître trois types de comportements :

- le conflit
- le blocage
- la négociation

Dans les deux cas, cela va demander de la part des acteurs en présence de réfléchir sur leur agir respectif et sur les raisons du décalage.

Prenons un exemple, lorsqu'un groupe d'apprenants coréens est surpris par l'invitation d'un professeur à boire un café après les cours, ils ne « s'attendaient » pas

à ce qu'un professeur propose ceci, cela ne se fait pas du fait du statut professionnel et social du professeur. Or, ici, chacun des acteurs en présence a dû expliquer les raisons de leurs actions et ré-actions respectives.

